



LE GDS CORSE ET LE GTV CORSE ORGANISENT 2 JOURNÉES DE FORMATION EN FÉVRIER 2022

PREVENIR LA TUBERCULOSE EN ELEVAGE BOVIN

Formation obligatoire pour les éleveurs sous APDI ou APMS ainsi que pour un des responsables des exploitations en lien épidémiologique avec un cheptel infecté

Objectifs pédagogiques de la formation :

- Connaître la maladie et prendre conscience de l'importance de la prévention
- Identifier les bonnes pratiques pour passer à une logique de prévention du risque
- Maintenir de bonnes pratiques d'élevage
- Mettre en place des mesures préventives et évaluer sa situation par rapport aux risques identifiés.

À l'issue de la formation, vous serez capable d'évaluer les facteurs de risque liés à la tuberculose pour votre élevage bovin et mettre en œuvre les mesures de prévention adaptées

Encadrement par 2 formateurs : Sébastien GRECH-ANGELINI, vétérinaire GTV Corse ; Nicolas IACOUZZO (2A) ou Maria-Dumenuca SANTUCCI (2B), techniciens GDS Corse.

Méthodes et outils pédagogiques : formation collaborative, diaporama agrémenté de photos, exemples pratiques et cas concrets, classeur individuel (diaporama, feuille d'auto-évaluation, feuille de route personnelle, livret de l'éleveur)

Modalités d'évaluation : en début de stage : tour de table des attentes des stagiaires ; en fin ou pendant la formation : quizz (bases de la maladie, identification des risques et savoir les hiérarchiser, établir un plan de prévention des risques adapté à sa situation personnelle), auto-évaluation

Prérequis : aucun

Date, lieux et horaires : formation en présentiel / 9h-17h

- **Jeudi 10 février** 2022 : Lycée Agricole de Sartène, Route de Levie, Sartène (salle polyvalente)
- **Vendredi 25 février** 2022 : Centre de Promotion Social - 7 Rue du Colonel Feracci, Corte

Public : éleveurs bovins installés en Corse ou en cours d'installation

Modalités d'évaluation : autoévaluation des acquis et questionnaire de satisfaction à l'issue du stage. Echanges avec les stagiaires et intervenant.

Date limite d'inscription : inscription obligatoire jusqu'à 48h avant la formation dans la limite des places disponibles

Nombre de places : 15 – inscription obligatoire jusque 48h avant la formation dans la limite des places disponibles

Coût : Pris en charge pour les éleveurs à jour de leurs cotisations MSA ; 175 € pour les non VIVEABLES / Repas et frais annexes non-compris : Prévoir 7€ pour le déjeuner.

Modalité d'accès : joindre les contacts de chaque structure (ci-dessous)

Accessibilité : Toute personne en situation de handicap peut contacter le responsable du stage afin d'indiquer le cas échéant les adaptations nécessaires pour suivre la formation dans les meilleures conditions. Nous nous engageons à étudier la faisabilité de ses aménagements, en collaboration avec des partenaires spécialisés si besoin.

CONTACTS

Pour tout renseignement ou préinscription :

Le GTV Corse : gtvcorse@gmail.com / Isabelle (06 82 60 99 20) CORSE-DU-SUD

Le GDS Corse : maria-dume.santucci.gdsconse@reseaugds.com / (Maria-Dume) 06 49 34 66 36 HAUTE-CORSE



Durée

1 journée en salle

175 € stagiaires non VIVEABLES